

Saint-Elme : au milieu des algues, l'espoir

Les plaisanciers se sont réunis hier matin en assemblée générale annuelle. Au menu des discussions : les multiples dragages jugés inutiles et l'espoir d'une solution globale pour l'avivement

EST-CE que l'assemblée générale 2002 sera la dernière où la question récurrente de l'avivement du port est évoquée ? C'est avec cette question ouverte et un brin ironique que Jean-Claude Imbert, le président de la Société nautique de Saint-Elme entamait son assemblée générale.

L'occasion pour les plaisanciers de souligner encore une fois que le port seynoïse ne respire plus, que les algues prolifèrent inlassablement, et que malgré les deux dragages opérés l'an passé, la situation n'a pas vraiment évolué. Deux dragages « onéreux et peu efficaces » qui ont, selon l'association, entamé de 140 000 francs les fonds de roulement du port estimés à 14 MF.

« Draguer ne sert à rien »

Malgré tout, le président devait admettre que « bien que cela ne soit pas très visible, les

choses avancent dans un sens favorable. Grâce aux différentes actions que nous avons initiées, les administrations protagonistes (DDE, CCIV, Municipalité) ont enfin pris conscience que l'avenir de ce plan d'eau ne résidait pas dans les dragages à répétition mais bien dans le rétablissement de l'avivement du port dégradé comme, chacun le sait, par la grossière erreur de conception de la base nautique municipale ».

Tous les espoirs des plaisanciers Saint-Elmoïse se tournent aujourd'hui du côté de l'Hôtel de ville qui a annoncé en janvier dernier qu'elle étudiait un projet de rétablissement de l'avivement par les deux buses existantes abaissées pour qu'elles soient toujours en charge.

Un projet qui prévoit que « l'eau vive sera prélevée en traversant la digue ouest et conduite au port par une buse de dimension appropriée dans

laquelle sera mise en place une turbine commandée par un programmateur ». Enfin, un dragage au substrat dur est envisagé. « Pour faire aboutir ce projet, la mairie de La Seyne m'assure qu'elle est en permanence en contact avec la CCIV pour le financement des travaux et de leur coordination », assurait le président lors de son compte rendu d'activités pour l'exercice 2001.

Les pêcheurs contre l'élevage de thons

Enfin, après les différents rapports, les questions diverses ont entre autre évoqué le projet de création d'un élevage de thons sur le site. C'est au nom de tous les pêcheurs professionnels du port que Jean-Marie Fiesch a pris la parole et a confirmé le refus global et sans appel de ce projet.

« Après une période de réflexion, nous avons signé la

pétition contre le projet qui est selon nous une aberration écologique. Les poissons seront nourris aux granulés, la pollution induite est indéniable. L'écosystème ne sera plus respecté. Le comble, c'est qu'ils obtiendront le label Bio. Enfin, ce projet d'élevage va à l'encontre du grand de la création de la zone protégée Natura 2000. On ne peut pas protéger d'un côté et se lancer dans l'élevage de l'autre, c'est incompatible », s'insurge le pêcheur qui est aussi élu aux prud'hommes de sa profession.

Avant de partager le verre de l'amitié, le président concluait son assemblée aussi ironiquement qu'il l'avait entamée : « Il ne nous reste plus qu'à prier les divinités modernes, je veux parler de Ste CCIV et Ste Mairie pour que nos vœux qui datent, pour certains, d'un quart de siècle soient enfin exaucés ».

Sylvette PIERRON.



Bonne nouvelle pour les plaisanciers, après une augmentation de 31 % l'an passé, les taxes portuaires cette année n'augmenteront pas. (Photo S.P.)



De G. à D. : R. Ghibaudo, CIL des Sablettes, G. Costard, trésorier, P. Venel, vice-président, J.-C. Imbert, président, R. Morini, adjoint au maire à Prévention des risques et J. Marcelin, adhérent. (Photo S.P.)